

Nice, le 13 septembre 2006

L'Inspecteur d'Académie
à
Monsieur le directeur de l'IUFM
Mesdames et messieurs les inspecteurs chargés
de circonscription du premier degré
Mesdames et messieurs les principaux de SES
annexées aux collèges
Mesdames et messieurs les professeurs des écoles
et instituteurs

**Inspection
Académique**
Boulevard Slama
BP 3001
06201 Nice cedex 3

Téléphone
04 93 72 63 00

Télécopie
04 93 72 63 22

**Division du
Personnel 1^{er} degré**

DIPE II

Affaire suivie par
Christine FESTI
Téléphone
04 93 72 64 81

Télécopie
04 93 72 64 78

**Objet : Mutations. Postes d'enseignement, d'éducation et d'orientation à l'étranger.
Rentrée scolaire 2007**

La présente note présente les **différentes campagnes de candidatures** concernant :

- ▶ les postes d'enseignement, d'éducation ou de direction dans les établissements scolaires relevant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) (*note de service N°2006-133 du 24.08.2006*)
- ▶ les postes situés en **Polynésie française** (*note de service N°2006-128 du 21.08.2006*)
- ▶ les postes situés en **Nouvelle-calédonie, à Wallis & Futuna et à Mayotte** (*note de service N°2006-140 du 29.08.2006*)
- ▶ les postes situés dans des établissements de la **mission laïque française à l'étranger** (*note de service N°2006-134 du 24.08.2006*)

I - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Elles s'appliquent aux seuls candidat(e)s fonctionnaires titulaires du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement et de la recherche au moment du dépôt, se trouvant en : activité, congé parental, disponibilité ou détachement en France ou à l'étranger, et justifiant d'au moins **trois ans de services effectifs** dans la fonction.

Tous les postes à pourvoir nécessitent une expérience et des qualifications avérées et récentes.

Les demandes de changement de département par voie de permutation entraînent l'annulation des demandes formulées, quel que soit le type de détachement.

II – INSTRUCTION ET ENVOI DES DOSSIERS

Destination du détachement	Saisie et constitution des dossiers	Transmission des dossiers complétés & signés
- Postes AEFE (liste des postes sur le site de l'AEFE ou du ministère à compter du 7.09.06)	- téléchargement sur le site de l'AEFE http://www.aefe.fr entre le 07 et le 28 septembre 2006	- en double exemplaire à l'IEN, qui les transmettra à l'Inspection académique, DIPE2, bureau 302, avant le vendredi 6 octobre 2006, délai de rigueur
- Polynésie française *	- téléchargement des documents portant la mention « rentrée 2007 » sur le site SIAT http://www.education.gouv.fr rubrique : « personnels-concours-carrières » sous-rubrique « enseignants »	- en un seul exemplaire à l'IEN, qui le transmettra à l'Inspection académique, DIPE2, bureau 302, avant le mardi 10 octobre 2006, délai de rigueur
- Nvelle Calédonie* - Wallis & Futuna* (rentrée : février 2007) - Mayotte* (rentrée : septembre 2007)	- téléchargement » sur le site SIAT http://www.education.gouv.fr rubrique : « personnels-concours-carrières » sous-rubrique « enseignants »	- en un seul exemplaire à l'IEN, qui le transmettra à l'Inspection académique, DIPE2, bureau 302, avant le mardi 10 octobre 2006, délai de rigueur
- Mission laïque française à l'étranger	- téléchargement sur le site : http://www.mission-laïque.asso.fr du 18 septembre 2006 au 19 janvier 2007	- directement en un seul exemplaire à la Mission laïque jusqu'au 20 janvier 2007, délai de rigueur

* **Candidatures réservées aux enseignant(e)s spécialisé(e)s titulaires du CAEAA/CAFIMF, CAFIPEMF, du CAEI/CAPSAIS/CAPA-SH, ou du diplôme de psychologue exclusivement.**
Durée des affectations limitée à 2 ans avec possibilité d'un seul renouvellement (décret N°96-1 027 du 26.11.1996).



Bernard MACCARIO